



Rapport annuel 2010 ARC

1. Vie de l'association

◆ **Un des co-fondateurs prend congé du comité**

Après 38 ans d'un engagement fructueux, Erwin Müller a quitté son poste de membre du comité et de caissier d'ARC en 2010. Il avait été en 1973 le moteur lors de la fondation de l'institut de formation de la fédération des syndicats chrétiens qui a précédé ARC. Jusqu'en 2010, il a collaboré au destin de l'institut en apportant dans tous les processus de transformation son expérience en matière de finances et de direction d'organisations non lucratives. Qu'il soit remercié encore une fois pour son travail incalculable et pour son amitié. En outre, en raison d'un changement de poste, Laurence Emery a également annoncé pour la fin de l'année sa démission du comité d'ARC où elle représentait ARC Valais. Elle a accompli un important travail de construction dans le Valais romand et a en même temps donné elle-même des cours très appréciés. Qu'elle soit cordialement remerciée pour son travail.

◆ **Adhésion d'une nouvelle organisation**

L'organisation **swissPersona** a sollicité par une lettre du 12 mars 2010 son adhésion à ARC. **SwissPersona** est une organisation de 3'500 membres de l'industrie militaire et des machines (Ruag). Dans sa séance du 5 mai 2010, l'assemblée a accepté à l'unanimité cette adhésion pour le 1^{er} juillet 2010.

Election de nouveaux membres du comité

- ◆ Trois nouveaux membres ont été élus au comité en 2010. Samuel Ramseyer siégera en tant que représentant de la nouvelle association membre. Robert Métrailler représente les membres francophones du syndicat Transfair et Erich Tschirky, l'organisation faitière Travail.Suisse. En outre, Erich Tschirky prendra la succession d'Erwin Müller comme caissier d'ARC.

2. L'offre de cours 2010

◆ **Des cours orientés sur le monde du travail**

L'offre de cours d'ARC est orientée sur la diversité du monde du travail. Les personnes avec un emploi doivent souvent s'imposer à leur place de travail, sur le marché du travail, dans le monde du travail. Ainsi, par ses cours, ARC soutient les travailleurs et les travailleuses en premier lieu sur leur place de travail. Des améliorations de leurs compétences spécialisées, sociales et méthodiques doivent les aider à mieux assumer, et de manière plus pondérée, leurs tâches à la place de travail et de mieux résister à la pression du travail. Deuxièmement l'offre d'ARC soutient les travailleurs et les travailleuses sur le marché du travail. Ils/elles doivent être capables de pouvoir se mouvoir avec assurance dans le marché du travail et utiliser les instruments disponibles. Troisièmement ARC soutient les travailleurs et les travailleuses dans leur relation avec le monde du travail. Ils/elles doivent connaître les réglementations en vigueur et pouvoir revendiquer leur application. De même ils/elles doivent être capables de participer à l'élaboration des réglementations concernant le monde du travail.

◆ **Un accès facilité aux cours**

Les personnes qui veulent prendre part à une formation continue doivent franchir quatre obstacles : il faut du temps, de l'argent, de la motivation et une offre qui corresponde à ses besoins et à ses connaissances préalables. Par l'intermédiaire de l'institut de formation des syndicats ARC, les employés peuvent trouver l'entrée pour une formation continue régulière. En tant que membres d'un syndicat, ils peuvent profiter du droit à la formation continue négocié dans le cadre des diverses conventions collectives. En outre, nous n'exigeons des connaissances préalables que pour un petit nombre de cours d'ARC. Normalement tous les membres intéressés peuvent y participer sans connaissances préalables.

◆ **Nombre de cours, nouveaux cours**

Le programme de formation 2010 s'est placé sous le slogan: «Apprendre ensemble». 84 cours pour les employés étaient planifiés de manière fixe pour l'année. En tout 80 cours, correspondant à 123 jours, ont été menés. 18 nouveaux cours figuraient au programme.

◆ **ARC Suisse alémanique**

Pour la Suisse alémanique, 52 cours étaient planifiés, 29 cours généraux, 6 cours pour les chefs d'équipe, 8 cours pour les candidatures d'embauche, 6 cours pour les représentants des employés et 3 cours en italien. Malheureusement 5 cours pour les candidatures d'embauche, 1 cours pour les représentants des employés et les 3 cours en italien n'ont pas eu lieu. Le renoncement pour les cours en italien est surtout dû à un changement de poste de la personne responsable qui n'a ainsi pas pu les assumer. Les cours supprimés ont pu néanmoins être remplacés par des cours supplémentaires ou spéciaux, ce qui fait qu'en fin de compte 52 cours ont effectivement été donnés pour la Suisse alémanique.

- ◆ **ARC Romandie**
ARC Romandie a organisé 19 cours en 2010 sur les 23 qui étaient prévus. Six cours ont du être supprimés faute d'inscriptions suffisantes. Deux cours supplémentaires ont néanmoins été organisés. En comparaison avec 2009, ce résultat est largement positif.
- ◆ **ARC Valais**
ARC Valais travaille en étroite collaboration avec ARC Romandie, mais il est responsable de sa propre offre de cours. En 2010, comme en 2009, 10 cours étaient prévus. 8 ont été organisés ce qui représente une amélioration par rapport à l'année précédente.
- ◆ **Statistiques des cours**
Une vision globale sur les cours en comparaison avec les années précédentes figure en annexe de ce rapport. De manière générale, les chiffres se situent au niveau de l'année précédente. Par ailleurs la fréquentation des cours s'est légèrement améliorée par rapport à 2009.

3. Une publicité efficace

- ◆ **La nouvelle page web a fait ses preuves**
Au cours des dernières années, ARC a adapté pas à pas sa publicité pour les cours aux nouvelles conditions. Aujourd'hui les membres s'informent surtout à travers les nouveaux moyens de communication. C'est pourquoi nous mettons un soin particulier à notre homepage (www.formation-arc.ch). Elle doit être simple à utiliser pour les visiteurs et présenter un design attrayant. Elle doit aussi simplifier les démarches administratives. Une année d'expérience a montré que nos buts sont largement atteints et que la nouvelle page internet répond aux attentes. Nous devons corriger encore l'enregistrement. Il faut créer un code de sécurité pour pouvoir s'inscrire sur le site, ainsi nous éviterons les enregistrements automatiques.
- ◆ **Publicité par flyers**
Une page internet est un instrument passif. Nous produisons donc encore un dépliant avec le programme qui est distribué à tous les membres par l'intermédiaire des sections. Il comprend les titres et les lieux des cours et renvoie à la page web d'ARC pour la description complète des cours. Pour le programme annuel 2010 plus de 70'000 dépliantes ont ainsi été distribués (44'200 en allemand, 28'500 en français).

4. Assurance de qualité

- ◆ **Remarque générale**
ARC dispose depuis des années de son propre système d'assurance de qualité. Chaque cours est évalué au regard de la satisfaction des participants, les capacités professionnelles, didactiques et pédagogiques des intervenants ainsi que les procédures administratives sont également analysées.

◆ **Evaluation des cours**

Pour l'évaluation des cours, nous disposons d'un questionnaire standardisé. Ce questionnaire permet la notation des divers éléments du cours ainsi qu'une réaction personnelle écrite. La notation offre quatre possibilités (- / 0 / + / ++). L'exigence pour chaque cours est d'avoir au moins la moitié de + et de ++. Si on convertit en note chiffrée cela signifie en moyenne, un 5.5 sur un maximum de 6 et un minimum de 3. En 2010, la qualité moyenne de nos cours a été une note de 5.59. Cette moyenne se situe au dessus du point de référence de 5.5 que nous nous étions fixé. Ce qui correspond aussi au résultat de 2009.

5. Projets

◆ **Remarque générale**

L'institut de formation ARC n'offre pas seulement des cours, mais s'engage aussi dans des projets et soutient d'autres organisations pour la planification et la mise en place de cours et de projets.

◆ **Projets propres d'ARC**

Actuellement ARC même lui-même trois projets:

- Le premier se place sous le thème « projets contre le stress » il comprend trois différents cours, une brochure et un calendrier bilingue.
- Un deuxième projet concerne le « danger d'accident accru sur la place de travail » Un dépliant informant sur cette thématique est joint aux conditions de cours.
- Le troisième projet est placé sous le titre « meilleur intégration des employés étrangers sur la place de travail ». La brochure qui porte le même titre peut être commandée auprès d'ARC.

◆ **Projets en collaboration**

- Depuis 2008, ARC même en collaboration avec l'association des enseignants professionnels BCH le projet « pour une meilleure protection personnelle dans les écoles professionnelles » Une évaluation et un concept pour la poursuite du travail sur ce thème sont actuellement disponibles.
- En 2010, la Suva a accepté un projet sur le thème « Amélioration de la sécurité au travail dans les hautes écoles spécialisées ». Le but est de mettre sur pied en collaboration avec la conférence des écoles supérieures une plateforme internet destinée aux étudiants sur le thème de la « sécurité au travail ».
- ARC s'engage aussi pour l'édition des brochures « Perspective » qui abordent des thèmes sociaux et politiques importants dans une optique chrétienne-sociale. En 2010, le no 10 est sorti sur le thème « Ne pas retarder la mort. Réflexions d'éthique-sociale sur l'assistance au suicide ».

◆ **Mandats**

- En 2010, ARC a dirigé le projet de l'Eglise catholique cantonale d'Argovie : „Jeunes adultes, dedans ou dehors ? »

- Pour le syndicat Transfair, ARC a préparé et organisé sept cours sur le thème « représentation personnelle.
- ARC a également préparé et organisé avec succès des cours pour les représentants du personnel de Ruag, Schindler, Fenaco et des hôpitaux du canton de Neuchâtel.

6. Engagement dans la politique de formation

◆ **Collaboration dans les instances**

Le directeur de l'institut de formation ARC est également responsable des questions de politique de formation de Travail.Suisse. Dans ce cadre il a collaboré en 2010 dans les instances suivantes :

- Commission fédérale pour les hautes écoles, y compris le bureau, membre du groupe de travail « études de master »
- Membre de la Commission fédérale de la formation professionnelle
- Groupe de travail de l'OFFT « masterplan formation professionnelle »
- Groupe de travail OFFT « Evaluation attestation fédérale de formation professionnelle »
- Groupe de travail OFFT « formation professionnelle supérieure »
- Groupe de projet CDIP « transition I »
- Groupe de projet CDIP « Validation des acquis »
- Membre du comité de la fédération suisse pour la formation continue (FSEA)
- Conférence des hautes écoles, membre du comité avec voix consultative
- Conférence des hautes écoles techniques, membre sud comité avec voix consultative

◆ **Engagement pour la loi fédérale sur la formation continue**

Le directeur de l'institut de formation s'engage fortement pour une loi fédérale sur la formation continue. Il s'engage en particulier pour une formation continue obligatoire et pour le financement de l'organisation faitière de la formation continue. En 2010 il a pris part aux auditions des groupes d'experts chargés par l'OFFT d'élaborer une loi sur la formation continue.

7. Finances

◆ **Comptes 2010**

Un déficit de Fr. 22'700 était inscrit au budget 2010. Grâce à une bonne fréquentation des cours et à une politique réfléchie de mise en œuvre et de renoncement à certains cours, il a été possible de compenser le déficit. Les comptes 2010 se soldent par un excédent de rentrées de Fr. 16'564.62.

◆ **Budget 2011**

Avec des recettes de 682'400 francs pour des dépenses de 708'600 francs, on prévoit un déficit de 25'800 francs. Un travail efficient devrait permettre de minimiser ce déficit. Le plus important pour cela est que la majorité des cours soient fréquentés de manière optimale.

8. Regard sur l'année 2011

◆ **Programme annuel 2011**

Le programme annuel 2011 est placé sous le slogan « Ta formation – Le fitness de tes méninges ! ». En tout 82 cours sur 132 jours sont planifiés : 55 en allemand, 39 en français 1 en italien. A cela s'ajoutent divers cours pour les professionnels des syndicats et pour les représentants des employés, ainsi que des journées de formation régionales qui ne figurent pas dans le programme imprimé.

◆ **Projets**

Une place importante sera accordée en 2011 aux projets „une meilleure protection personnelle dans les écoles professionnelles“ et « amélioration de la sécurité au travail dans les écoles supérieures». Un atelier est prévu pour les enseignants des écoles professionnelles sur le thème « management des incidents ». En outre le concept de plateforme internet sur la sécurité au travail dans les écoles supérieures doit être finalisé. Enfin le projet « Jeunes adultes » de l'Eglise catholique cantonale d'Argovie doit être achevé.

◆ **Brochure**

La brochure sur le thème „Salaire“ commencée en 2010 doit être achevée en 2011.

Bruno Weber-Gobet, 23 février 2011